



Recouvrement de credit par agence sur un credit datant de 23 ans?

Par **klipsch**, le 11/03/2011 à 19:22

Bonjour,
ce jour je reçois une lettre simple d'un cabinet parisien me demandant 7500€ pour un credit contracter il y a 23 ans aupres du credit municipale de paris??le probleme c'est que je ne me rappelle pas et sur la missive pas de references je n'ose contacter cette agence par simple peur,je m'etonne du si long silence et est-ce legal il n'y a pas de delais de prescription?? maintenant si je dois je dois mais la somme n'ai pas detailler et cela me semble etrange
cordialement

Par **mimi493**, le 11/03/2011 à 22:12

Répondez en demandant copie du contrat de pret, déjà.

Par **klipsch**, le 12/03/2011 à 18:08

ok merci